

CONCOURS NATIONAL 2019 DES JEUNES ARTISTES

L'Aéro-Club de France organise le Concours National 2019 des Jeunes Artistes, dont le thème est :

« Mon rêve: Voler »

Ce thème englobe toutes les disciplines aéronautiques (montgolfières, avions, hélicoptères, ballons-sonde, parachutes, vols moteur ,etc...) et encourage les jeunes élèves à donner libre cours à leur imagination et créativité . (voir note explicative ci-jointe)

L'objectif de ce concours est la promotion des sports aériens en particulier, plus généralement celle de l'Aéronautique et de l'Espace. C'est aussi sensibiliser enfants, parents et enseignants à toutes les manifestations aéronautiques.

DATE DE CLÔTURE

Tous les dessins en compétition devront parvenir à l'Aéro-Club de France, 6 rue Galilée, 75116 Paris, **au plus tard le Vendredi 19 Avril 2019**

REGLEMENT

L'ensemble des informations et documents nécessaires au Concours sont disponibles sur le site: <http://www.aeroclub.com>

De nombreux Prix et une Journée Aéronautique récompenseront les lauréats.

Cette Journée Aéronautique inclura, entre autres activités, la visite du Musée de l'Air et de l'Espace, un des plus anciens musées aéronautiques du monde, implanté sur l'Aéroport de Paris-le Bourget, suivie de la cérémonie de Remise des Prix dans les Salons de l'Aéro-Club de France.

A travers une exceptionnelle collection de plus de 180 machines volantes, pour la plupart authentiques, le visiteur entreprendra un voyage fantastique, depuis les pionniers du vol aérien, jusqu'aux fusées européennes Ariane.

Visiter le Musée de l'Air et de l'Espace, c'est découvrir l'histoire des hommes et de la technologie de notre temps.

Les trois lauréats de chaque tranche d'âge représenteront la France au Concours International organisé par la Commission Internationale de l'Education Aéronautique (CIEA) de la Fédération Aéronautique Internationale (FAI), qui aura lieu le 3 Mai 2019 à Lausanne (Suisse).

Eligibilité

Tous les enfants, résidant en France, peuvent prendre part à ce concours, même ceux qui comptent des membres de leur famille parmi les officiels ou les employés des organisations jouant un rôle dans l'organisation du concours.

Tranches d'âge

Les concurrents seront sélectionnés dans les trois catégories suivantes :

1. Enfants nés entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2012.
2. Enfants nés entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2008
3. Jeunes nés entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre 2004

Format

Le seul format admis est le format A3 (29,7 x 42cm). Les dessins/peintures d'un format différent ne seront pas pris en compte par le Jury, pas plus que ceux qui seront encadrés ou auront une marge

Matière

Tout dessin/peinture doit être exécuté à la main. Les matières ci-dessous sont autorisées :

1. - l'aquarelle
2. - la peinture acrylique
3. - la peinture à l'huile
4. - le stylo indélébile (stylo feutre, stylo à bille, etc...)
5. - toute autre matière indélébile.
6. Ne sont pas autorisés :
 1. - le crayon, fusain ou toute matière non indélébile,
 2. - les dessins par ordinateur,
 3. - les collages utilisant des photocopies.

Etiquetage:

devant : pas de publicité ni de texte

dos : Fiche à coller au dos du dessin/peinture:

Thème : « Mon rêve: Voler »

Nom de l'élève, prénom, date de naissance, adresse, e.mail, téléphone Nom et adresse du groupe scolaire fréquenté par l'élève, e.mail, téléphone.

Le certificat d'authenticité doit être libellé comme suit :

« Nous certifions que cette œuvre est originale et a été réalisée - sans assistance extérieure- par l'élève..... »

Il devra être signé par le professeur ou par un adulte se portant garant de l'élève et apposé au dos de chaque dessin/peinture.

Droits de reproduction

L'Aéro-Club de France se réserve le droit d'utiliser les dessins/peintures des participants au Concours des Jeunes Artistes à des fins promotionnelles.

La Fédération Aéronautique Internationale se réserve les mêmes droits pour les dessins/peintures concourant sur le plan international.